Site La Mézière – rubrique Urbanisme

Deux sous rubriques :

1. **Le Plan Local d’Urbanisme**

C’est le document d’urbanisme en vigueur sur le territoire communal depuis le 29 Août 2014.

Il détermine l’évolution de la commune pour les 10 ans à venir, ainsi que les règles de construction applicables sur les différentes zones : zones urbaines (habitat, activité), zones à urbaniser, zones d’activité, zones agricoles, zones naturelles).

Il se compose de plusieurs pièces (cliquer sur le lien pour télécharger) :

*Q:\PLU - dossier approuvé le 29-08-2014*

*Les pièces numérotées de 1 à 6 .4 sont intégrées de la façon suivante :*

* Le rapport de présentation (lien)
* Le Projet d’Aménagement et de Développement Durables (lien)
* Les orientations d’aménagement et de programmation (lien)
* Le règlement (lien)
* Les plans de zonage (lien)
* Les annexes sanitaires et plans de réseaux (liens : 6.1.1 à 6.1.5)
* Les servitudes (liens : 6.2.1 à 6.2.2)
* Le zonage pluvial (liens : 6.3.1 à 6.3.3)
* Les annexes (lien : 6.4)

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

1. **L’application du droit des Sols**

Le site service-public.fr détaille les différentes autorisations d’urbanisme selon les types de travaux envisagés, et présente les formulaires s’y rapportant :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.